

RÉFLEXIONS SUR LES MESSES DE PETITS GROUPES

QUE ce soit en Hollande, en Amérique ou en France, la grande presse s'est faite l'écho de messes célébrées dans des salles de réunion ou des appartements par tel ou tel groupe de chrétiens. Certains se sont émus d'initiatives qui ne respectaient pas les lois liturgiques actuellement en vigueur. Si tel ou tel cas a pu manifester, en effet, une méconnaissance grave des réalités en cause, il n'en reste pas moins qu'il y a là des essais de réponse à des requêtes pastorales qui se font de plus en plus fortes.

Les normes liturgiques contenues dans la « Présentation générale du Missel romain », sans envisager explicitement ce cas, ouvrent la voie à une adaptation de la liturgie aux différentes situations qui peuvent se présenter. Mais il ne faudrait pas se contenter de quelques adaptations superficielles, sans voir la réalité profonde qui est en cause. En effet, nous nous trouvons ici devant un problème qui requiert, de la part de tous ceux qui y sont affrontés, réflexion et concertation pour être à l'écoute des besoins réels et trouver les justes réponses. C'est dans cette perspective qu'il faut situer les remarques qui vont suivre.

A partir d'un premier regroupement des requêtes telles qu'elles ont pu s'exprimer en France, nous voudrions amorcer ici la réflexion sur un certain nombre de problèmes de fond que posent les messes de petits groupes. Nous nous en tiendrons à trois questions : celle des motivations qui conduisent à de telles célébrations, celle de la place du sacerdoce ministériel, enfin celle du lien avec la communauté ecclésiale plus large.

I. LES REQUÊTES ACTUELLES

Les raisons avancées.

En nombre de plus en plus grand, des chrétiens militants, dans le cadre des mouvements d'Action catholique ou de groupes de foyers, ou simplement des chrétiens se réunissant pour mener une recherche commune, souhaitent pouvoir célébrer l'Eucharistie d'une façon qui permette de mettre concrètement en valeur son lien avec les temps forts de la vie chrétienne du groupe. Ils désirent une forme de liturgie qui soit adaptée à la taille et aux circonstances de telles célébrations : nombre restreint de personnes se connaissant bien et ayant fortement conscience de ce qui lie leur communauté dans une même démarche chrétienne ; difficulté de se rendre à l'église paroissiale, dont les lieux sont le plus souvent mal adaptés à la taille du groupe ; désir de réduire toute distance artificielle entre liturgie et vie chrétienne.

Quant aux jeunes, un certain nombre de leurs requêtes concernant la célébration eucharistique rejoignent le désir de messes de petits groupes plus homogènes que ne l'est une assemblée paroissiale, avec également une volonté de participation active dans un style renouvelé.

Des requêtes analogues sont exprimées par des prêtres qui cherchent à répondre de façon appropriée à un certain nombre de situations pastorales.

Il y a d'abord la situation de *certaines personnes*, par exemple des malades qui demandent le viatique ou la communion (pour ceux-ci, l'article 41 de l'Instruction *Eucharisticum Mysterium* prévoit explicitement la possibilité d'une messe à la maison). Ceci vaut également des personnes âgées qui, pour raison de santé, ne peuvent participer à l'assemblée dominicale, trop fatigante pour elles, ou encore de certaines mères de famille que les charges de leur foyer empêchent de venir à la messe paroissiale du dimanche.

Il y a aussi la situation de *certaines communautés*, en particulier de beaucoup de petites communautés rurales. Un certain nombre de prêtres se demandent si, conjointement à l'effort actuel de regroupement pour l'Eucharistie

dominicale, il n'y aurait pas lieu d'envisager, en semaine, quelques réunions avec célébration de l'Eucharistie. Des églises trop vastes, souvent très froides une bonne partie de l'année, et parfois en mauvais état faute de moyens financiers, n'offrent pas un cadre vraiment approprié à de telles célébrations.

Il y a enfin *le cas des enfants*. On sait tous les efforts entrepris pour l'initiation des enfants à la messe ; l'expérience montre la grande importance de l'environnement pour créer le climat de prière et de joie dont ils ont besoin.

Les adaptations souhaitées.

Ce que les prêtres ressentent d'expérience est confirmé par les sciences humaines. La communication à l'intérieur d'un groupe obéit à des normes qui diffèrent profondément suivant l'ampleur du groupe et le genre de relations nouées entre les personnes qui le composent. L'assemblée eucharistique n'échappe pas à ces lois de toute assemblée humaine.

C'est ainsi que, dans le cas de petits groupes, *les rites d'entrée* paraissent lourds ; si, dans des assemblées ordinaires, on les accomplit sans trop de dommage, bien qu'avec réticence, on éprouve souvent le besoin de les aménager, surtout lorsqu'il s'agit d'une célébration réalisée dans ces conditions spéciales.

Certains vont même jusqu'à proposer que, dans le cas où la célébration eucharistique conclut une réunion où la Parole de Dieu a eu sa place organique, on puisse simplifier *la liturgie de la Parole* de la messe, pour qu'elle ne vienne pas rompre l'unité de démarche entre l'effort de réflexion et d'écoute de la Parole au cours de la réunion et son aboutissement dans la louange eucharistique.

On souhaite encore que les participants puissent se placer autour de la table du sacrifice dans *une disposition adaptée* à un petit groupe. Cela ne devrait pas porter atteinte à la manifestation du rôle présidentiel du prêtre. Ce rôle s'exprimerait alors non par un espace réservé, mais par la façon même dont le prêtre célébrant reste le président de la prière par ses invitations (en particulier par les dialogues liturgiques) et par le fait qu'il prononce seul la Prière eucharistique.

L'emploi de *vêtements liturgiques* est partiellement remis

en cause par des prêtres qui ne paraissent pas suspects de désacralisation, mais qui craignent une rupture trop grande (et, à leur avis, anormale) entre la célébration du mystère et la vie réelle des fidèles. Il est difficile de voir clair dans l'évolution psychologique des hommes d'aujourd'hui à ce sujet, mais le problème se pose de plus en plus.

Pour *la liturgie de l'Eucharistie* beaucoup souhaitent que la prière ne soit pas alourdie par une accumulation de rites ; ceux-ci se justifient dans une célébration de grande assemblée, où certains mouvements du célébrant ont à être amplifiés ; mais, dans le cas d'un petit groupe, la dignité et l'intensité de la prière appellent la simplicité. Les prières secrètes du prêtre et le *Lavabo* font particulièrement difficulté.

Les requêtes portent enfin sur *les formulaires liturgiques*. On voudrait une plus grande liberté pour le choix des lectures. On manifeste également le désir de pouvoir exprimer de façon « actualisée » le mystère du salut pour lequel on rend grâce, par exemple par l'insertion de motifs plus concrets d'action de grâce dans les préfaces. Par ailleurs, beaucoup d'oraisons du missel sont jugées inadaptées.

II. TROIS QUESTIONS FONDAMENTALES

Les motivations.

Les requêtes concernant les messes de petits groupes reposent sur des motivations très complexes et, avant d'aborder les autres questions soulevées, nous devons nous arrêter quelque peu à ce premier point.

Notons d'emblée que les désirs exprimés au sujet des adaptations liturgiques manifestent que le problème ne peut se ramener purement et simplement à une question de petit groupe. En fait, ce qui est en cause, c'est bien sûr l'existence de tels groupes, spécifiés par une certaine qualité de relations entre les participants, mais aussi l'existence d'un besoin profond d'exercer une influence plus réelle, plus vraie, sur l'expression de la prière commune, un besoin de créativité. Tout cela est intimement imbriqué dans la réalité, mais n'oublions pas que ce besoin de créativité et de participation active est un problème plus vaste que celui des liturgies de petits groupes.

Les motifs allégués se rattachent la plupart du temps au désir fondamental d'établir un lien plus étroit entre la célébration du mémorial du Seigneur et la situation quotidienne des croyants. Il y a là une motivation extrêmement valable, mais qui s'accompagne souvent d'un certain nombre de motivations plus ambiguës. Ainsi, on souhaite une liturgie où l'on puisse « se retrouver »... mais est-ce bien cela, la liturgie chrétienne ? Est-elle seulement la célébration de ce qu'on vit ? N'est-elle pas aussi la révélation de ce que l'on ne vit pas encore, la manifestation d'un agir de Dieu qui va plus loin et plus profond ?

Il y a aussi le risque que la qualité de la célébration liturgique soit jugée trop exclusivement à partir du sentiment : « L'Eucharistie est vraie si elle me dit quelque chose... » Il y a là un risque de piétisme qui n'est pas illusoire, à voir la façon dont certains qui ont goûté aux messes de petits groupes réagissent devant des célébrations de grande assemblée.

Enfin, dans un juste désir de réduire toute distance artificielle entre la liturgie et le reste de la vie, certains en arrivent à vouloir supprimer concrètement toute différence. Ce serait une méconnaissance grave de ce qu'est une célébration. Il y a une façon de vouloir mettre la liturgie dans la vie qui est une négation de la liturgie. La tentation est grande, lorsqu'on met l'accent sur l'Eucharistie comme « repas du Seigneur », de vouloir lui donner purement et simplement la forme d'un repas ordinaire.

Il y aurait beaucoup à dire sur le caractère tout à fait spécifique de l'Eucharistie comme repas pascal, célébré dans l'action de grâce et selon le commandement du Seigneur ; mais nous voudrions nous arrêter à un autre problème fondamental que soulèvent les messes de petits groupes : celui d'une juste manifestation du rôle du sacerdoce ministériel.

La place du sacerdoce ministériel.

Dans le cadre d'une célébration de petit groupe, le prêtre ne se trouve plus séparé des autres fidèles par un lieu qui lui serait absolument réservé. Dans l'échange sur la Parole de Dieu, il n'intervient souvent que comme un simple membre du groupe. Pour la liturgie eucharistique il se retrouve avec les autres autour d'une même table, et un souci de

participation active amène à désirer que tous puissent dire ensemble l'action de grâce...

Lorsqu'on en est arrivé à ce point, on peut se demander si l'intervention du prêtre est encore nécessaire. Réduire la nécessité de sa présence à une question de validité de l'Eucharistie serait succomber à une conception magique du sacerdoce. Il faut aller plus profond et voir comment une application mal comprise du sacerdoce des fidèles peut conduire à une grave distorsion.

Le sacerdoce des fidèles est une de ces idées-force du concile Vatican II qui n'a pas encore trouvé sa pleine expression dans la vie de l'Eglise. Pour l'exprimer au niveau de la liturgie, la tentation la plus immédiate est de faire accomplir par tous ce qui autrefois était réservé aux prêtres seuls : « Pourquoi pas, si tous sont prêtres ? » Or, c'est méconnaître le rôle propre du sacerdoce ministériel, qui est de *manifestar l'agir et la présence du Christ tête du corps qui est l'Eglise*. Si c'est bien l'Eucharistie de Jésus Christ que nous voulons célébrer, il faut que l'œuvre de l'Eglise soit reconnue comme l'œuvre du Christ lui-même. Nous ne sommes pas des amis qui ont préparé un repas auquel Dieu est présent ; nous sommes des invités à la table que Dieu a préparée pour nous. Ce n'est pas parce que tous ceux qui sont là le veulent que le Christ est présent, mais parce que le Christ lui-même le veut et l'exprime par le ministère du prêtre, qui est ainsi le signe de son initiative.

Et cette fonction propre du prêtre doit être manifeste à tous les moments de la célébration. Dès le début il doit apparaître comme le rassembleur, au nom du Christ, de cette communauté ; dans la liturgie de la Parole et l'échange qu'elle peut comporter, il a un rôle d'authentification de la parole reçue et échangée comme Parole de Dieu, et dans la grande prière eucharistique il rassemble l'action de grâce de tous en celle du Christ à son Père.

Le prêtre est aussi, au milieu de ce groupe particulier, non point un simple délégué à la présidence, mais l'envoyé de l'évêque et le signe d'un rassemblement, d'une église, plus large que ce petit groupe.

Avec cet autre aspect de la fonction du prêtre nous abordons la troisième question qui va nous retenir maintenant. Mais on nous permettra une dernière remarque sur le rôle du prêtre. Dans une telle célébration, s'il y a une plus grande part d'initiative et de choix, qui va l'exercer ? C'est

là que le rôle du célébrant peut être celui du leader du groupe, qui sent et recueille les aspirations — et la voix de l'Esprit — dans ce groupe avec assez de compétence et de délicatesse pour les réexprimer en les dépassant. Mais c'est un rôle difficile, et l'on peut craindre le caporalisme ecclésiastique... au nom de la liberté ! Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le respect des lois liturgiques (renouvelées) peut être ici le meilleur garant contre des fantaisies intempestives.

Petits groupes et communauté ecclésiale plus vaste.

Il est incontestable que le petit groupe permet un type de rapports interpersonnels que ne permet pas le rassemblement de gens qui ne se connaissent pas ou peu, comme c'est le cas dans beaucoup de messes paroissiales. Or toute assemblée liturgique, pour être un authentique rassemblement du peuple de Dieu, où tous doivent pouvoir se reconnaître comme frères, n'implique-t-elle pas de véritables relations « horizontales » entre les participants, telles que le chant, le partage d'intentions de prière, l'échange sur la Parole de Dieu, le geste de réconciliation ?

Il y a là une requête dont la visée est juste, puisqu'elle va dans le sens d'une exigence de vérité de l'assemblée comme signe de communion, mais qui n'épuise pas la richesse du mystère du Christ dont l'assemblée liturgique doit être le sacrement. Nous pensons ici à l'ouverture universelle, à la catholicité, qui est l'une des caractéristiques essentielles — congénitales, pourrait-on dire — de la liturgie chrétienne. De soi, l'assemblée liturgique est ouverte à tout croyant quel qu'il soit. C'est dans la mesure où l'on peut voir effectivement en elle la diversité dans l'unité, le dépassement des barrières de nationalité, de sexe, d'âge, de situations sociales, que l'assemblée manifeste le mieux ce dont elle est le signe, à savoir le rassemblement de tous les hommes dans l'unité du Corps du Christ.

C'est ce que l'on voit dès le jour de la Pentecôte, où le moins qu'on puisse dire est que l'Esprit Saint a fait éclater la liturgie de petit groupe dans laquelle s'étaient confinés les Apôtres en une liturgie de tout-venant !

Comment situer alors le petit groupe par rapport au rassemblement plus vaste et plus ouvert de la grande assemblée ? Il nous semble qu'il doit jouer son rôle sur deux plans : celui de l'intégration et celui de la créativité.

Un rôle organique d'intégration.

Le mode de vie moderne, de plus en plus urbanisé, donne à l'appartenance aux petits groupes électifs une importance grandissante. C'est en effet au niveau d'un groupe restreint, comme le montrent les études de psychosociologie, que l'individu peut se percevoir efficacement comme membre de la communauté plus vaste au sein de laquelle se situe ce groupe. Mais cela suppose que le petit groupe soit bel et bien inséré dans la communauté plus large, et non point marginal. Ce qui est loin d'être toujours le cas. Au niveau de la vie ecclésiale, cela implique que le petit groupe soit ouvert et en relation avec les communautés plus vastes qui structurent l'Eglise. En particulier, il doit aider ses membres à reconnaître la valeur propre du rassemblement dominical où se retrouvent des croyants de toute origine, témoignant, par-delà leurs différences mêmes, de l'unité et de la catholicité de l'Eglise.

Dans la célébration du petit groupe, la place du sacerdoce ministériel joue à ce point de vue un rôle irremplaçable comme signe tangible du ministère de l'Eglise au service de l'unité de tous les croyants, ministère qui tire son autorité non point d'abord du consentement des membres du groupe, mais de la mission d'agir au nom du Christ qui rassemble son peuple.

Il faudrait que dans la vie du groupe la présence du prêtre puisse être perçue comme signe de rattachement à l'Eglise, ce qui suppose de la part du prêtre un comportement qui ne vienne pas contredire ce rattachement. Que penser alors de tous ceux qui font bon marché de tout lien avec la hiérarchie pastorale de l'Eglise ? Ce serait un risque grave pour le prêtre d'appartenir si exclusivement au groupe qu'il ne soit plus le témoin de l'Eglise universelle.

Il reste que, de par leur homogénéité même et la qualité de liberté qui peut s'établir dans de petits groupes, ceux-ci semblent appelés à jouer dans la phase actuelle du renouveau liturgique un rôle important de créativité.

Un rôle de créativité.

Après une longue période d'immobilisme liturgique qui a été rompue par le concile, nous vivons une époque où la

créativité retrouve sa place dans la liturgie¹. Il faut cependant ajouter aussitôt que l'on en reste encore bien souvent à une affirmation de principe accompagnée de constatations désabusées sur le manque actuel de créativité.

En fait, ici encore, la psychologie invite à ne pas demander aux grandes assemblées ce qu'elles sont incapables de donner. La créativité est rarement le fait des grandes masses, alors qu'elle se manifeste davantage dans les petits groupes ; mais elle soulève alors deux sortes de difficultés, sur lesquelles nous voudrions attirer l'attention en terminant, sans pouvoir, dans le cadre de cet article, pousser la réflexion sur ces points.

La première difficulté concerne l'équilibre à tenir entre ce qui est donné, ce qui est institué, et, d'autre part, ce qui est spontané ; la seconde concerne la façon dont ce qui aura été créé au niveau des petits groupes pourra être communiqué à l'ensemble de la communauté ecclésiale. Pour ce qui est de l'équilibre entre institution et spontanéité, la tentation au niveau du petit groupe est de le faire basculer au profit de la spontanéité. Certains pensent que la célébration devrait se libérer au maximum des rôles formels et des rites pour redevenir une vraie création, spontanée et toujours nouvelle. En fait, la liturgie comme réalité sociale (et si elle veut être autre chose que l'expression fugace d'un groupe qui ferait alors de la « liturgie-au-miroir ») a besoin à la fois de création et d'institution. Rite et spontanéité ne s'opposent pas, mais s'appellent. Nous ne pouvons ici que renvoyer aux constatations des psychosociologues. Quant au problème de la communication à tous de ce qui est apparu au niveau du petit groupe, c'est actuellement le point où le travail d'analyse se révèle le plus difficile. Il faut souhaiter que des recherches ultérieures nous aident à trouver les voies et les modes de communication qui souvent font cruellement défaut.

Bernard-Dominique MARLIANGEAS, o. p.

1. Voir à ce sujet les très intéressantes notations de D. RIMAUD : *Faut-il créer dans la liturgie ?* dans *La Maison-Dieu*, 97, pp. 95-103.